

CONDITIONS GENERALES D'ACHAT SAS

Préambule

La présente commande constitue un contrat d'achat et, son acceptation par le fournisseur implique de plein droit l'acceptation des conditions particulières mentionnées sur la dite commande ainsi que les Conditions Générales d'Achat. Ces présentes Conditions Générales d'Achat prévalent sur toutes conditions générales ou particulières de Ventes du fournisseur qui n'auraient pas été acceptées par écrit par SAS. Toute dérogation ou modifications aux présentes conditions ne sera valable qu'après accord écrit de SAS.

Accuse de réception

Le fournisseur doit, dans les cinq jours de la réception de chaque commande, nous adresser un accusé de réception faisant connaître son acceptation de la commande ou son incapacité de l'exécuter.

Il est d'ores et déjà stipulé qu'à défaut d'arrivée de cet accusé de réception dans le délai sus indiqué à notre bureau d'où émane la commande, celle-ci sera de plein droit considérée comme acceptée par le fournisseur aux conditions de délais et autres par nous stipulées, à moins que nous ayons fait connaître au fournisseur notre décision de nous rétracter dans les quinze jours suivant la date de commande. Toute modification apportée par le fournisseur aux termes de la commande sera réputée nulle, à défaut d'accord écrit de notre part.

Prix et Conditions de prix

Les prix figurants sur la commande s'entendent nets hors taxes, fermes et non révisables pour une fourniture conditionnée, emballée, livrée selon les normes françaises en vigueur.

Livraison

Toute livraison doit faire l'objet d'un bon de livraison accompagnant la marchandise, d'un ticket de pesée ou posté le jour de l'expédition. La date de livraison est la date d'arrivée au lieu de livraison prévue par la société SAS lors de la commande ou à sa demande écrite (télécopie et/ou email). L'approvisionnement des aciers est déterminé par nos besoins suivant l'avancement de nos chantiers. Toutefois, pour des raisons diverses telles qu'entre autres retards ou arrêts de chantiers, intempéries, pannes, cas de force majeure, nous pourrions être amenés à suspendre les approvisionnements de cette commande et ce, pour une durée indéterminée. En cas d'inexécution totale ou partielle, SAS se réserve le droit de suspendre, par ailleurs, les paiements venant à échéance, en garantie du préjudice subi. SAS se réserve le droit de moduler les dates de livraison et quantités de livraison par mois (dans le respect de la quantité commandée) de tout ou partie des fournitures moyennant un préavis d'une (1) semaine.

Transport

Tous nos achats sont faits franco de port et d'emballage, sauf stipulation contraire dûment accepté par nos soins.

Propriétés intellectuelles et matérielles

Les plans, les croquis, les modèles, les spécifications techniques, les documents particuliers, les outillages de production, les outillages de contrôle et les moyens divers remis ou payés au fournisseur sont et demeurent la propriété exclusive de SAS, peuvent être utilisés seulement pour la réalisation exclusive des commandes de SAS et doivent être mis à disposition sur simple préavis d'un (1) jour ouvrable. Ils ne doivent être ni détruits, ni altérés, ni communiqués à des tiers, ni utilisés ni reproduits pour une autre exécution sans notre autorisation écrite. Le fournisseur sera considéré comme gardien des éléments ci-dessus et assurera la responsabilité de tout dommage, vol, disparition, ou destruction partielle ou totale pouvant survenir aux dits éléments. Il appartiendra au fournisseur de souscrire toutes polices d'assurance susceptibles de la couvrir à cet effet. Ces dits éléments devront être restitués en bon état de fonctionnement sur simple demande de notre société.

Détail de la commande

Les informations portées sur la commande doivent être scrupuleusement suivies, afin de se conformer à la demande. Des commandes feront l'objet de compléments d'information transmis par SAS. Ces spécifications de commandes sont totalement dépendantes des plans transmis par nos clients. Par conséquent, elles se feront au fur et à mesure de l'analyse des besoins d'armatures issus de ces derniers. Pour les pièces mécaniques, ces informations

seront transmises au fur et à mesure du démontage des pièces défectueuses et/ou lors du relevé des côtes sur celles-ci.

Factures et Conditions de paiement

Les factures doivent parvenir à l'adresse de l'établissement d'où émane la commande, à l'attention du service "Comptabilité Fournisseurs" en double exemplaire en même temps que la fourniture et comporter nos numéros de commande, de références et le numéro de bon de livraison du fournisseur, éléments indispensables pour nous permettre leur identification et contrôle. Nous nous réservons la possibilité de retourner toute facture qui ne comporterait pas ces indications. Toute contestation sur les prix facturés, les fournitures livrées (quantité et qualité) ou les prestations effectuées, pourra faire l'objet d'une note de débit dont le montant sera déduit de règlements ultérieurs, ou qui devra être remboursé, selon la décision de SAS. Toute mention particulière sur la facture contraire aux dispositions contractuelles de la commande et aux présentes conditions générales sera sans effet.

Les paiements seront effectués par SAS conformément aux stipulations figurant au chapitre "CONDITIONS DE PAIEMENT" de la commande. Sauf conditions particulières, expressément acceptées par SAS, aucun paiement ne pourra intervenir si:

- L'accusé de réception de la commande n'a pas été retourné par le fournisseur.
- La livraison n'a pas été effectuée dans des conditions conformes, y compris la documentation et les certificats afférents au matériel

Garantie

Le fournisseur doit communiquer l'ensemble des données d'achat mentionnées sur nos bons de commande, en particulier : certificats de conformité, bulletins d'analyse, fiches de sécurité, etc. Toute marchandise qui ne correspond pas aux spécifications de la commande dans ses caractéristiques chimiques, physiques, mécaniques et d'aspect, sera retournée au fournisseur en port dû. En particulier, s'il s'agit d'un vice caché, le retour au fournisseur sera effectué à n'importe quel moment. D'autre part, il appartiendra au fournisseur de nous aviser pour examen et accord de toute modification de fabrication pouvant entraîner un changement de qualité ou de structure par rapport à l'échantillon présenté ou à la marchandise suivie.

De plus, les marchandises livrées doit répondre en tout point à la norme CE française. Les défauts constatés à la réception ou à l'utilisation des produits feront l'objet d'un avis de débit.

Attribution de juridiction

Tout litige fera l'objet d'une tentative de règlement amiable. A défaut, la partie la plus diligente saisira le tribunal de commerce de Paris (75), auquel il est donné attribution de juridiction. La langue de la commande est la langue française et le droit applicable le droit français.